

Kilchberger Schwinget 2026

Conditions générales (CG) pour l'achat de billets

1. Relation contractuelle

1.1 En achetant un billet pour la manifestation « Kilchberger Schwinget 2026 » qui aura lieu le 5 septembre 2026 (« jour de la manifestation »), une relation contractuelle est établie entre l'acheteur du billet et l'association organisatrice Événements SK Zurich (« organisateur »).

1.2 Les présentes conditions générales (« CG ») s'appliquent entre l'organisateur et l'acheteur du billet. Elles font également partie intégrante de chaque billet.

2. Billets

2.1 Aucun retour ni échange de billet n'est possible.

2.2 Aucun droit au remplacement des billets perdus ou endommagés.

2.3 La vente des billets est exclusivement destinée à un usage privé. Toute revente commerciale sans l'accord de l'organisateur est interdite. Les billets acquis ou utilisés en violation de cette disposition sont invalides sans droit au remboursement.

2.4 La copie, modification ou imitation de billets est interdite et poursuivie pénalement.

3. Annulation de la manifestation

Si la manifestation ne peut pas avoir lieu en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement du prix du billet ne sera effectué.

4. Accès à l'arène

4.1 L'accès à l'arène est possible à partir de l'heure indiquée sur le billet ou publiée sur le site web www.kilchberger-schwinget.ch

4.2 Chaque personne doit présenter un billet valide pour accéder à l'arène, quel que soit son âge.

4.3 Les billets sont contrôlés à l'entrée. Une vérification du droit du détenteur peut être effectuée. Le billet doit être conservé jusqu'à la fin de la manifestation et présenté sur demande.

5. Comportement dans l'arène

5.1 Toute personne doit se comporter de manière à ne pas nuire, mettre en danger ou gêner les autres. Les instructions des autorités et du personnel doivent être respectées.

5.2 La place indiquée sur le billet doit être occupée dès que possible.

5.3 Les entrées, sorties et voies de secours doivent rester libres.

5.4 Il est interdit notamment,

- Sans autorisation valable, entrer sur le terrain de compétition ou dans d'autres zones non ouvertes au public, ou s'y attarder;
- Jeter des objets sur le terrain de compétition ou dans la zone des spectateurs;
- Occuper une place autre que celle indiquée sur le billet;
- Se tenir debout sur les bancs ou les sièges;
- Vendre des marchandises, distribuer des produits de toute nature ou organiser des collectes dans l'arène ou sur le reste du site de la manifestation sans l'accord de l'organisateur ;

5.5 L'introduction des objets suivants dans l'arène est interdite, cette liste n'étant pas exhaustive et la décision du personnel de l'événement et de la police restant réservée dans chaque cas particulier:

- Armes ou objets assimilés à des armes;
- Matériel pyrotechnique et feux d'artifice de toute nature;
- Bâtons de drapeau en bois, en métal ou en plastique;
- Parapluies et parasols;
- Chaises et chaises pliantes;
- Poussettes;
- Drapeaux, banderoles et pancartes ou tout autre matériel de propagande à caractère raciste, xénophobe, radical, sexiste, politique ou portant atteinte à l'honneur, ainsi que tout contenu de même nature;
- Mégaphones;
- Drones;
- Équipements professionnels de film et de photographie;
- Animaux de toute nature.

6. Infractions

Toute violation des présentes conditions générales entraîne l'exclusion de la manifestation sans droit à indemnisation. D'autres mesures juridiques de toute nature (plainte pénale, demande de dommages-intérêts, etc.) demeurent réservées.

7. Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de négligence légère pour les dommages matériels et pécuniaires survenant dans le cadre de l'organisation et du déroulement de la manifestation. La responsabilité pour les dommages corporels ainsi que pour la négligence grave et l'intention demeure réservée dans la mesure où la loi impérative le prévoit.

8. Droit applicable et for

Les présentes conditions générales sont soumises au droit matériel suisse. Le for juridique et le lieu d'exécution sont le siège de l'organisateur.